

**MRC DU HAUT-RICHELIEU
RÉUNION DU COMITÉ ADMINISTRATIF
SÉANCE ORDINAIRE**

**MARDI
LE 28 FÉVRIER 2017**

Procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du Comité administratif (C.A.) de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu, tenue à Saint-Jean-sur-Richelieu, au lieu ordinaire des séances, laquelle fut convoquée pour le mardi, vingt-huitième jour du mois de février deux mille dix-sept, à quinze heures (15h00), séance à laquelle étaient présents:

Le préfet suppléant: M. Réal Ryan, maire de Noyan.

Les conseillers régionaux : M. Pierre Chamberland, maire de Saint-Valentin et, conformément à l'article 210.27 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. 0-9), Mme Christiane Marcoux, conseillère municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Absences motivées : M. Michel Fecteau, préfet et maire de Saint-Jean-sur-Richelieu et M. Jacques Landry, maire de Venise-en-Québec.

Étaient présents à titre d'observateurs : M. Luc Mercier, maire de Saint-Alexandre et M. Mario Van Rossum, maire de Sainte-Brigide-d'Iberville.

Également présents : Mme Cynthia Gagnon, urbaniste, Mme Michelle Chabot, coordonnatrice du SCRI, M. Yannick Beauchamp, coordonnateur de cours d'eau et Mme Joane Saulnier, directeur général et secrétaire-trésorier.

Les membres du Comité administratif formant quorum et siégeant sous la présidence du préfet suppléant, M. Réal Ryan.

15 h 00 **Ouverture de la séance**

Adoption de l'ordre du jour

1770-02-17 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux, appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé avec les modifications suivantes :

- 1.- Ajout au point 2.4 : Entente tripartite de développement culturel : Nomination du comité d'analyse.
- 2.- Ajout du point 5.1.6 : Mandat à Me Elaine Francis pour la demande de révision du rôle d'évaluation foncière de Mme Hélène Campbell et M. Jean Asnong, municipalité de Saint-Sébastien.
- 3.- Le point VARIA demeure ouvert.

ADOPTÉE

Adoption du procès-verbal

1771-02-17 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland, appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le procès-verbal des délibérations de la séance extraordinaire du Comité administratif tenue le 31 janvier 2017 soit adopté dans sa forme et teneur.

ADOPTÉE

1.0 **URBANISME**

1.1 **Schéma d'aménagement et de développement**

1.1.1 **Avis techniques**

A) **Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix**

A.1 **Règlement 355-2016**

Les membres du comité administratif recommandent l'approbation du règlement 355-2016 de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le tout puisqu'aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations, objectifs et dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC. En l'occurrence, ce règlement modifie les marges de recul pour la zone 304.

A.2 **Règlement 358-2016**

Les membres du comité administratif recommandent l'approbation du règlement 358-2016 de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, le tout puisqu'aucune disposition dudit règlement ne vient à l'encontre des orientations, objectifs et dispositions du document complémentaire du schéma d'aménagement et de développement de la MRC. En l'occurrence, ce règlement modifie les marges de recul pour la zone 109.2.

1.1.2 **Modifications**

A) **Municipalité de Saint-Valentin - Usages complémentaires connexes vs sablière**

Le dossier est reporté puisque certaines informations complémentaires doivent être échangées entre les représentants de la municipalité et de la MRC.

1.1.3 **Urbanisme - Divers**

A) **Comité consultatif agricole (CCA) - Nomination**

Suite à la réception d'une résolution du conseil de la municipalité de Saint-Sébastien, les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à nommer M. Charles Krans à titre de représentant des citoyens au sein du Comité consultatif agricole. Par ailleurs, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, la Fédération de l'UPA de la Montérégie a transmis une liste de 8 producteurs agricoles du territoire. Compte tenu qu'aucune réunion n'est intervenue l'an dernier, les membres du comité administratif recommandent de reconduire les mêmes personnes soit, M. Florent Raymond, Saint-Alexandre, producteur de lait; M. Claude Vasseur, Sainte-Brigide-d'Iberville, production de bœufs et grande culture; M. Jaclin Bisaillon, Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, grande culture; M. Claude Rivard, Saint-Jean-sur-Richelieu, vigneron.

B) **PDZA - Suivi du dossier et consultation**

Mme Cynthia Gagnon soumet qu'une réunion du comité technique interviendra d'ici la mi-mars. Subséquemment, le comité directeur se réunira le 28 mars 2017, de 9h00 à midi pour discuter du plan d'action. Les membres du comité administratif préconisent la tenue d'une séance de travail des membres du conseil le 28 mars 2017, 19h00 afin de déterminer les actions à prioriser. Subséquemment, la proposition de plan d'action sera soumise à la consultation publique préconisée le 11 avril 2017, 19h00.

CAPV2017-02-28

2.0 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2.1 FDT

2.1.1 Reddition de compte et rapport d'activités 2016-2017

Le directeur général mentionne que les documents de reddition de compte et rapport d'activités 2016-2017 du FDT seront déposés pour ratification au cours de la séance ordinaire du 8 mars 2017.

2.1.2 Priorités d'intervention 2017-2018

Les membres du comité administratif recommandent de reconduire les mêmes priorités d'intervention pour la prochaine année.

2.1.3 Attribution des montants 2017-2018

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à confirmer l'attribution des montants du FDT suivant le tableau préparé au « document 4 » et d'en autoriser les versements.

2.2 Pacte rural 2014-2015 - Rapport final

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement du rapport final du Pacte rural 2014-2015.

2.3 Programme Mobilisation-Diversité

Il est mentionné que le programme de subvention du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) vise à contribuer à parts égales pour des projets de « partenariats avec des collectivités mobilisées qui souhaitent agir à l'égard des enjeux de la diversité et de l'immigration et qui connaissent notamment des perspectives d'emploi favorables ou font face à des raretés de main-d'œuvre. » Ce dernier vise également « à soutenir les instances territoriales qui ont choisi de faire de la diversité et de l'immigration, des facteurs de prospérité et de vitalité du français et qui offrent un milieu de vie dynamique et inclusif ».

2.3.1 Proposition de l'organisme la Porte ouverte

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à présenter le projet initié par l'organisme la Porte ouverte pour un montant de 124 418\$ sur deux ans. La participation financière sollicitée de la MRC du Haut-Richelieu est de 56 039\$. Cette somme serait puisée à même le montant réservé pour la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu du FDT.

EN CONSÉQUENCE;

1772-02-17 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion relative à la proposition de projet en partenariat avec l'organisme la Porte ouverte d'un montant de 124 418\$, le tout à être réalisé sur une période de deux ans, conditionnellement à l'octroi d'une subvention du programme Mobilisation-Diversité;

D'AUTORISER le directeur général à signer les documents y relatifs.

ADOPTÉE

CAPV2017-02-28

2.3.2 Proposition de l'organisme l'ANCRE

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à présenter le projet initié par l'organisme l'ANCRE pour un montant de 604 515\$ sur deux ans. La participation financière sollicitée de la MRC du Haut-Richelieu est de 302 258 \$. Une somme de 13 000\$ serait puisée à même l'enveloppe d'économie sociale réservée au secteur périurbain (1 000\$ par municipalité) et 289 258\$ puisés dans l'enveloppe réservée pour la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu du FDT, le FDT économie sociale et les redevances aux richesses naturelles.

EN CONSÉQUENCE;

1773-02-17 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le dépôt d'une demande d'aide financière auprès du ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion relative à la proposition de projet en partenariat avec l'organisme l'ANCRE d'un montant de 604 515\$, le tout à être réalisé sur une période de deux ans, conditionnellement à l'octroi d'une subvention du programme Mobilisation-Diversité;

D'AUTORISER le directeur général à signer les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉE

2.4 Entente tripartite de développement culturel

2.4.1 Aides financières

Le directeur général soumet que sept (7) projets ont été déposés dans les délais impartis à l'appel de proposition. Un comité de pré-analyse se réunira le 1^{er} mars 2017 et le comité d'analyse, le 8 mars 2017 en avant-midi. Les recommandations d'octroi d'aide financière seront soumises aux membres du conseil préalablement à la séance régulière du 8 mars 2017.

2.4.2 Comité d'analyse - Nomination

Les membres du comité administratif recommandent de procéder à la nomination des membres du comité d'analyse des projets de l'entente tripartite de développement culturel, à savoir : Mme Andrée Clouâtre, maire d'Henryville, Mme Christiane Marcoux, conseillère régionale, représentant également la Corporation du Fort St-Jean, Mme Annie Goudreault, directrice régionale de la Montérégie du ministère de la Culture et des Communications (MCC) ou en son absence, M. Marcel Faucher, conseiller en développement culturel du MCC, Mme Dominique Richer, régisseuse à la culture de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Mme Sylvie Brosseau du CETHR et Mme Andrée Bouchard, présidente du Comité culturel du Haut-Richelieu.

2.5 Parc industriel régional - Suivi du dossier

Mme Cynthia Gagnon soumet que le plan de communication et la réalisation du vidéo-concept 3D imminent et devraient être finalisés d'ici deux mois.

2.6 Règlement RM 500 - Modification - Avis de motion

Les membres du comité administratif recommandent le dépôt d'un avis de motion afin de modifier le règlement RM500 concernant les usages, la circulation, le stationnement, les nuisances, les animaux, la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre pour les deux parcs régionaux du territoire de la municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu.

3.0 SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

3.1 Révision

3.1.1 Échéancier

Mme Michelle Chabot soumet que les plans de mise en œuvre devraient être adoptés par le conseil de chacune des municipalités d'ici la mi-mars 2017.

3.1.2 Consultation publique

Les membres du comité administratif recommandent que la consultation publique sur le projet de schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie de deuxième génération se tienne le 6 avril 2017 à compter de 19h00 en la salle du conseil de la MRC du Haut-Richelieu.

3.1.3 Commission de consultation publique - Nominations

Les membres du comité administratif recommandent que M. Michel Fecteau, préfet, M. Réal Ryan, préfet suppléant, Mme Christiane Marcoux, M. Claude Leroux et M. Mario Van Rossum constituent les membres de la commission de consultation publique sur le projet de schéma de couverture de risques en sécurité incendie de deuxième génération.

4.0 SÉCURITÉ PUBLIQUE

4.1 Plan d'intervention de sécurité routière en milieu municipal (PISRMM) - Suivi du dossier

Mme Michelle Chabot soumet que le document résumant le diagnostic et la méthodologie pourrait être transmis à chacun des organismes consultés de même qu'aux représentants municipaux en lieu et place d'une rencontre pour diffuser ledit document. Les membres du comité administratif acquiescent à la proposition étant donné que l'ensemble des commentaires déjà transmis par les municipalités sera intégré à l'étude et que les 12 sites résultant de la méthodologie seront explicités lors de la consultation publique qui se tiendra ultérieurement. Par ailleurs, une rencontre technique se tiendra entre les représentants de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, Noyan, Saint-Valentin et Sainte-Anne-de-Sabrevois de même que ceux des services de police concernés soit, la Sûreté du Québec et la Sûreté municipale de Saint-Jean-sur-Richelieu.

5.0 FONCTIONNEMENT

5.1 Finances

5.1.1 Comptes - Factures

Les membres du Comité administratif recommandent l'entérinement des comptes et factures dont la liste fera partie intégrante des documents acheminés à chacun des membres en préparation de la séance ordinaire du 8 mars prochain.

5.1.2 Aide financière accordée à différents organismes - Remise

Le directeur général soumet que la remise de l'aide financière annuelle accordée à divers organismes se tiendra à 19h20 le 8 mars 2017. Les montants suivants seront remis : Fondation Santé Haut-Richelieu-Rouville (10 000\$), la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'événement «Soirée Ès Arts» (1 500\$), le Centre d'interprétation du milieu écologique CIME (1 500\$), l'Organisme de bassin versant de la Baie Missisquoi (10 000\$), l'organisme Assisto.ca (2 000\$) de même que l'organisme Art[o] (7 000\$).

CAPV2017-02-28

5.1.3 Rencontre des arts 27^e édition - Demande d'aide financière

1774-02-17 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional Mme Christiane Marcoux,

IL EST RÉSOLU:

QUE le Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu autorise le versement d'une somme de 5 000\$ à l'organisme Arto pour la réalisation du catalogue de la Rencontre des Arts, 27^e édition et ce, conditionnellement à ce que la couverture extérieure arrière dudit catalogue soit exclusivement réservée à la MRC du Haut-Richelieu en intégrant son logo de même qu'une liste d'événements culturels se déroulant sur le territoire du Haut-Richelieu au cours de l'année;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin à même le budget de la Partie I.

ADOPTÉE

5.1.4 Coopérative d'informatique municipale (CIM)

A) Délégation

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution confirmant la délégation du directeur général pour représenter la MRC du Haut-Richelieu auprès de la Coopérative d'informatique municipale (CIM).

B) Adhésion à la Coopérative

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à adhérer à la nouvelle Coopérative d'informatique municipale (CIM) créée par la FQM et d'autoriser l'acquisition de parts sociales pour un montant total de 200\$.

5.1.5 Services bancaires

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à renouveler, pour une période de deux ans, le contrat de services bancaires pour le terme de 2017-2018 et 2018-2019 avec la Banque nationale du Canada.

5.1.6 Mandat - Demande de révision du rôle d'évaluation foncière

1775-02-17 Sur proposition du conseiller régional M. Pierre Chamberland,
Appuyée par le conseiller régional M. Réal Ryan,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER Me Élane Francis de la firme Paradis, Lemieux, Francis, Avocats pour représenter la MRC du Haut-Richelieu dans la demande de révision du rôle d'évaluation foncière de Mme Hélène Campbell et M. Jean Asnong, municipalité de Saint-Sébastien;

D'AUTORISER les crédits nécessaires à cette fin.

ADOPTÉE

5.2 Fonctionnement - Divers

CAPV2017-02-28

5.2.1 Taxe sur les transferts d'entreprises familiales

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à appuyer les démarches de la MRC des Maskoutains concernant le Projet de loi C-274 allégeant le fardeau fiscal sur les transferts d'entreprises familiales, particulièrement pour les entreprises agricoles.

5.2.2 Application mon Plan VERTuose

Les représentantes de la firme Gaïa Environnement, Mme Louise Fecteau et Mme Sophie Bergeron proposent l'installation à titre gratuit de l'application mon Plan VERTuose au sein des municipalités de la MRC du Haut-Richelieu et Compo-Haut-Richelieu inc. Une démonstration de l'application interviendra préalablement à la séance régulière du 8 mars 2017.

5.2.3 Regroupement des Offices municipaux d'habitation - Suivi du dossier

Les membres du comité administratif recommandent qu'au cours du mois de mars 2017, les conseils municipaux locaux discutent localement des enjeux relatifs au regroupement des OMH du territoire et de la possibilité pour la MRC d'acquérir compétences en ce domaine.

Les membres du conseil discuteront de ce dossier au cours du mois d'avril 2017 dans le cadre d'une séance de travail. Par ailleurs, la position des 5 municipalités hôtes d'un OMH sur leur territoire serait sollicitée. Un courrier électronique sera transmis à chaque membre du conseil à cet effet.

6.0 COURS D'EAU

6.1 Digues et stations de pompage de la rivière du Sud

6.1.1 Quote-part 2017 - Modification

Le directeur général soumet que 40 hectares en trop ont été intégrés au calcul de la quote-part établie pour l'année 2017. Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement d'une résolution visant à décréter la quote-part révisée.

6.1.2 Constitution d'un comité

Les municipalités concernées transmettront, d'ici le 8 mars 2017, le nom d'un représentant par municipalité par digue pour constituer le comité des digues et stations de pompage de la rivière du Sud, intégrant également les ressources techniques et les maires de ces quatre municipalités soit, Henryville, Saint-Sébastien, Saint-Georges-de-Clarenceville et Venise-en-Québec. Une résolution est recommandée afin d'entériner les nominations au cours de la séance régulière du 8 mars 2017.

6.2 Cours d'eau Racine-Harbec - Saint-Blaise-sur-Richelieu - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Racine-Harbec, à savoir : Média Transcontinental 250,99\$; BMI experts-conseils inc. (2014-123) 6 063,50\$; B. Frégeau & fils inc. 6 507,58\$; BMI experts-conseils inc. 2 457,59\$, Frais d'administration 753,66\$, Frais de piquetage 32,22\$, pour un total de 16 065,54\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

6.3 Rivière du Sud, branche 24 - Saint-Alexandre - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la rivière du Sud, branche

24, à savoir : Média Transcontinental 258,16\$; Groupe PleineTerre inc. (15-055-026) 3 661,73\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 15 009,53\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 2 198,59\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 967,62\$; Groupe PleineTerre inc. 4 007,31\$, Frais d'administration 830,51\$, Frais de piquetage 77,37\$, pour un total de 27 049,63\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.4 Ruisseau Hood, branche 22 - Saint-Alexandre -
Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le ruisseau Hood, branche 22, à savoir : Média Transcontinental 258,16\$; Groupe PleineTerre inc. (15-055-032) 2 210,35\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 5 941,73\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 1 089,75\$; Groupe PleineTerre inc. 1 673,22\$, Frais d'administration 759,21\$, Frais de piquetage 32,30\$, pour un total de 12 003,52\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.5 Cours d'eau Labonté, branche 5 - Saint-Sébastien -
Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Labonté, branche 5, à savoir : Média Transcontinental 258,16\$; Groupe PleineTerre inc. (15-050-024) 4 416,40\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 13 754,55\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 3 817,28\$; Groupe PleineTerre inc. 3 680,59\$; Frais d'administration 792,85\$; Frais de piquetage 71,06\$, pour un total de 26 829,69\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.6 Ruisseau Hazen, branche 16 - Mont-Saint-Grégoire
Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le ruisseau Hazen, branche 16, à savoir : Média Transcontinental 258,16\$; Groupe PleineTerre inc. (15-097-047) 3 374,95\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 11 060,60\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 538,08\$; Groupe PleineTerre inc. 2 737,55\$; Frais d'administration 794,80\$; Frais de piquetage 52,85\$, pour un total de 18 855,79\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.7 Cours d'eau Ewing, branche 16 - Saint-Sébastien et Pike-River -
Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Ewing, branche 16, à savoir : Média Transcontinental 258,16\$; Groupe PleineTerre inc. (15-050-025) 4 724,15\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 24 904,78\$; Groupe PleineTerre inc. 4 870,38\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 4 234,76\$; Frais d'administration 840,48\$, Frais de piquetage 85,16\$, pour un total de 39 956,67\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.8 Cours d'eau Décharge des vingt, branche 2 - Saint-Alexandre -
Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Décharge des vingt, branche 2, à savoir : Média Transcontinental 373,60\$; Groupe PleineTerre inc. (15-055-036) 5 749,14\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; J.A. Beaudoin Construction Ltée 20 202,87\$; Groupe PleineTerre inc. 4 997,39\$; Frais d'administration 826,90\$; Frais de piquetage 96,48\$, pour un total de 32 285,18\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

6.9 Cours d'eau Faddentown, branche 10 - Henryville, Noyan, Saint-Georges-de-Clarenceville - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Faddentown, branche 10, à savoir : Média Transcontinental 186,81\$; Groupe PleineTerre inc. (15-042-046) 4 566,74\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 16 017,17\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 1 268,17\$; Groupe PleineTerre inc. 4 055,62\$; Frais d'administration 785,69\$; Frais de piquetage 66,40\$, pour un total de 26 985,40\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

6.10 Rivière du Sud-Ouest, branche 50 - Mont-Saint-Grégoire, Sainte-Brigide-d'Iberville, Sainte-Angèle-de-Monnoir - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la rivière du Sud-Ouest, branche 50, à savoir : Média Transcontinental 373,60\$; Groupe PleineTerre inc. (15-097-049) 3 171,59\$; Média Transcontinental 404,49\$; Média Transcontinental 1 003,98\$; Wilfrid Laroche excavation 14 264,95\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; Groupe PleineTerre inc. 2 615,69\$; Groupe PleineTerre inc. 2 785,29\$; Frais d'administration 829,79\$; Frais de piquetage 37,85\$, pour un total de 25 526,03\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

6.11 Cours d'eau Haut des terres de la concession Sud de la 2^e Ligne - Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, Saint-Blaise-sur-Richelieu, Saint-Valentin - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Haut des terres de la concession Sud de la 2^e Ligne, à savoir : Média Transcontinental 250,98\$; Groupe PleineTerre inc. (15-035-028) 8 562,86\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; Béton Laurier inc. 38 829,93\$; Groupe PleineTerre inc. 7 499,22\$; Frais d'administration 792,37\$; Frais de piquetage 129,31\$, pour un total de 56 103,47\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

6.12 Cours d'eau Joseph-Lebeau - Saint-Jean-sur-Richelieu, Mont-Saint-Grégoire - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Joseph-Lebeau, à savoir : Média Transcontinental 250,99\$; Groupe PleineTerre inc. (15-083-027) 6 912,23\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 19 092,74\$; Groupe PleineTerre inc. 2 549,56\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 2 274,20\$; Groupe PleineTerre inc. 6 406,35\$; Frais d'administration 821,62\$; Frais de piquetage 122,00\$, pour un total de 38 468,49\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

6.13 Cours d'eau Leduc-Létourneau, branche 1 - Noyan - Entérinement de factures et autorisation à répartir

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le cours d'eau Leduc-Létourneau, branche 1, à savoir : Média Transcontinental 250,99\$; Groupe PleineTerre inc. (15-015-030) 2 222,97\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; 9316-8631 Québec inc. 7 586,04\$; Groupe PleineTerre inc. 2 434,06\$; Frais d'administration 754,42\$; Frais de piquetage 32,02\$, pour un total de 13 319,30\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.14 Ruisseau Barré, branches 1, 4 et 7 - Mont-Saint-Grégoire -
Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans le ruisseau Barré, branches 1, 4 et 7, à savoir : Groupe PleineTerre inc. (15-097-034) 17 041,26\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 56 368,10\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 3 990,09\$; Groupe PleineTerre inc. 18 059,54\$; Frais d'administration 1 092,27\$; Frais de piquetage 320,31\$, pour un total de 96 910,37\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

**6.15 Rivière du Sud, branches 100 et 101 - Saint-Georges-de-Clarenceville -
Entérinement de factures et autorisation à répartir**

Les membres du comité administratif recommandent l'entérinement des factures intervenues relativement aux travaux d'entretien réalisés dans la rivière du Sud, branches 100 et 101, à savoir : Média Transcontinental 186,81\$; Groupe PleineTerre inc. (15-010-039) 8 290,84\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; Groupe PleineTerre inc. 38,80\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 39 414,57\$; Les Entreprises Réal Carreau inc. 1 574,01\$; Groupe PleineTerre inc. 9 363,61\$; Frais d'administration 886,27\$; Frais de piquetage 180,78\$, pour un total de 59 974,49\$. À cet effet, l'autorisation à répartir est également suggérée.

7.0 VARIA

7.1 Piste cyclable

Mme Christiane Marcoux s'enquiert des résultats des démarches intervenues auprès de quelques riverains de la piste cyclable afin qu'ils respectent les distances et les usages autorisés. Des informations seront sollicitées des maires des municipalités de Sainte-Brigide-d'Iberville et Mont-Saint-Grégoire.

8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

9.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

1776-02-17 Sur proposition du conseiller régional Mme Christiane Marcoux,
Appuyée par le conseiller régional M. Pierre Chamberland,

IL EST RÉSOLU:

DE LEVER la présente séance ordinaire du Comité administratif de la MRC du Haut-Richelieu, ce 28 février 2017.

ADOPTÉE

M. Réal Ryan,
Préfet suppléant

Me Joane Saulnier,
Directeur général et secrétaire-trésorier